

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Subséquentement, le très honorable Lyman Poore Duff, délégué du Gouverneur général, étant venu et ayant pris place au pied du Trône,

L'honorable Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du très honorable délégué du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue,

L'honorable Président dit:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des Communes:

J'ai reçu ordre du très honorable délégué du Gouverneur général, de vous faire savoir que Son Excellence le Gouverneur général ne croit pas devoir annoncer les objets pour lesquels Elle a convoqué le présent Parlement du Canada, avant que la Chambre des Communes ait choisi son Orateur, suivant la loi; mais à trois heures cet après-midi, Son Excellence annoncera les objets de la convocation de ce Parlement.

Il a plu au très honorable délégué du Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa Séance.

L'honorable Edmund William Tobin est présentée par les honorables sénateurs Dandurand et Bureau, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est lu par le greffier comme suit:

CANADA

WILLINGDON

[L.S.]

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande, et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé Edmund William Tobin, de Bromptonville, province de Québec, dans Notre Dominion du Canada, Ecuyer.

SALUT:

SACHEZ QUE, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, qu'en vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada. Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dit Dominion et nous vous nommons pour la division électorale de Victoria, dans Notre province de Québec et Nous vous commandons que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez, pour les fins susdites, dans le Sénat du Notre dit Dominion, en tous les temps et tous les